

The logo consists of the words "coop" and "zone" stacked vertically in a white, lowercase, sans-serif font. They are enclosed within a white square border.

**coop
zone**

Rapport annuel

2025-2026

29 325

membres actifs



coopzone

Table des matières

03

Profil

Manifeste	3
Nos membres	4
Notre mission	4
Notre vision	4
Nos valeurs	4

06

Mot du président

07

Conseil d'administration

09

L'équipe Coop Zone

11

Votre Coop Zone

Votre Coop Zone	11
Coop Zone en chiffres	12
Informatique	13
Matériel scolaire	14
Librairie	14
Matériel d'artiste	15
Vêtements et matériel promotionnels	15
Papeterie et cadeaux	15

17

Commandites

19

Regard sur la dernière année

Lancements de livres	19
Marché de Noël	20
Marché local ULaval	21
Photos	22

25

Mot du directeur général

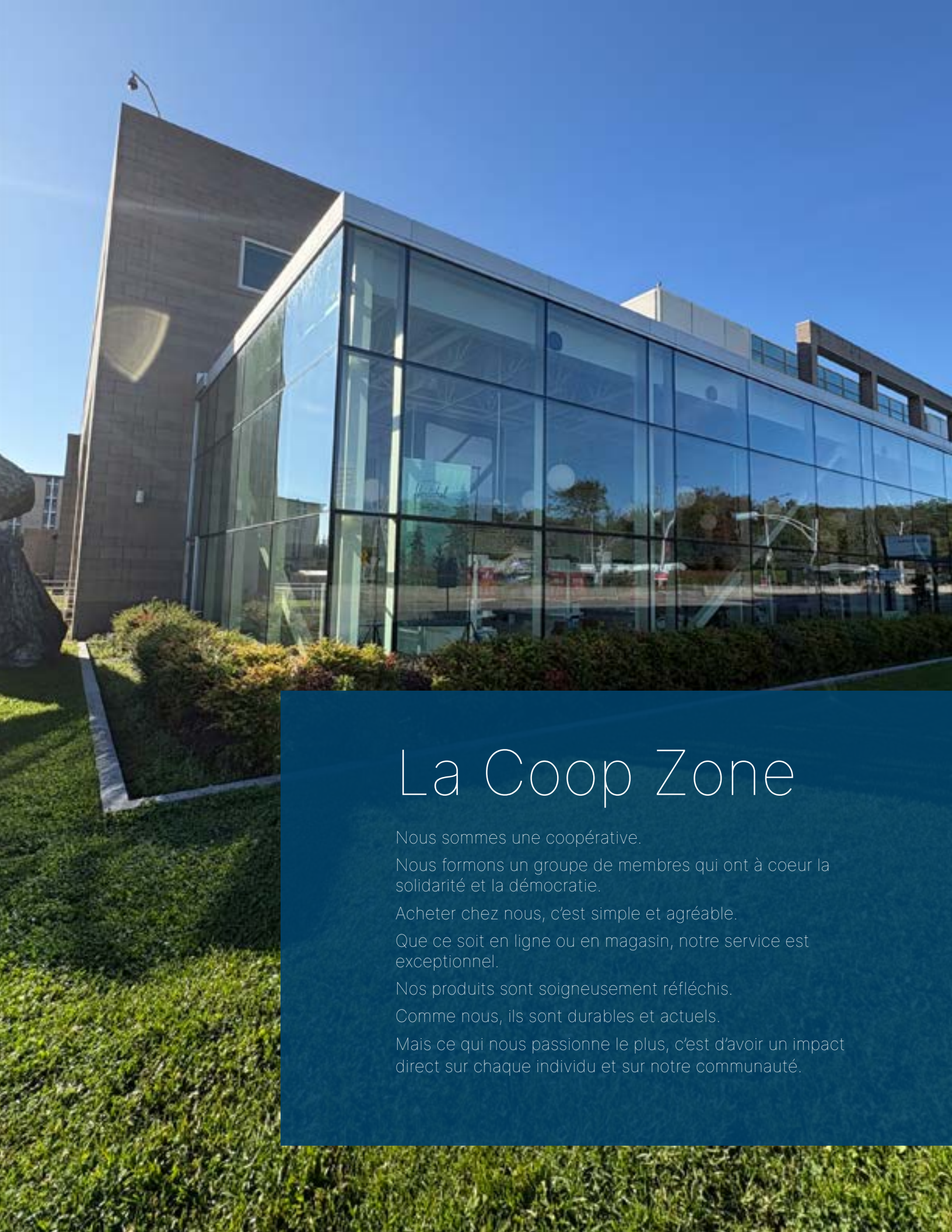
27

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Coopérative l'Université Laval	27
Résultats	29
Surplus d'apport	30
Réserve	30
Flux de trésorerie	31
Bilan	32
Notes afférentes aux états financiers	33

40

Assurances 2025-2026



La Coop Zone

Nous sommes une coopérative.

Nous formons un groupe de membres qui ont à coeur la solidarité et la démocratie.

Acheter chez nous, c'est simple et agréable.

Que ce soit en ligne ou en magasin, notre service est exceptionnel.

Nos produits sont soigneusement réfléchis.

Comme nous, ils sont durables et actuels.

Mais ce qui nous passionne le plus, c'est d'avoir un impact direct sur chaque individu et sur notre communauté.

Nos membres

Au service de nos membres, ce sont eux qui nous guident, qui nous inspirent, qui nous poussent au dépassement. Nous sommes à leur service, ils sont au cœur de nos préoccupations, nous voyons grand pour eux, pour leur offrir toujours mieux.

Nous nous efforçons en permanence de répondre aux véritables besoins de notre communauté.

Notre mission

Nous valorisons l'éducation, la créativité et la diversité en facilitant l'accès aux outils du savoir à nos membres.

Notre vision

Transformer notre coopérative pour la rendre plus performante, agile et durable, en maîtrisant nos coûts et en simplifiant nos opérations, afin de relever les défis économiques, de retrouver son équilibre et d'assurer sa pérennité au service de ses membres.

Nos valeurs

Inclusion

Nous valorisons la diversité de nos membres et de nos employés en garantissant un environnement de travail stimulé par le respect, la reconnaissance, la créativité et l'apprentissage.

Responsabilité

Nous anticipons les défis et les enjeux de la société pour orienter nos décisions et nos actions en faveur du développement durable. Aussi, nous garantissons l'intégrité de nos activités pour la sécurité de nos équipes et de nos membres.

Solidarité

Nous avons à cœur la coopération, la solidarité et la démocratie car elles permettent à nos équipes et à nos membres de participer activement aux décisions et aux orientations de leur coopérative.

Audace

Nous sommes curieux et passionnés par le changement. Dans un monde qui évolue rapidement, nous mesurons et prenons sans cesse le risque d'innover afin d'avoir un impact.

Bien-être

Nous avons la certitude que nos employés font la différence. La collaboration et l'union de leurs compétences et connaissances font de nous plus qu'une équipe : une Famille !



Mot du président du conseil d'administration

Coop Zone, c'est avant tout une communauté : celle des étudiantes et étudiants de l'Université Laval qui, année après année, choisissent de magasiner chez nous plutôt qu'ailleurs. Ce choix, on ne le tient jamais pour acquis. Il repose sur notre capacité à offrir des produits et services de qualité, à des prix qui restent accessibles.

L'année 2025-2026 aura été exigeante, mais riche en apprentissages pour la coopérative. Le contexte politique mondial et la montée fulgurante de l'intelligence artificielle ont eu des répercussions bien senties sur plusieurs aspects de notre société, et Coop Zone n'y échappe pas. Nos chaînes d'approvisionnement ont été touchées par des pénuries et des hausses de prix et nos habitudes de vie et de consommation ont dû être repensées, tout comme les opérations de la coopérative. Ces défis ne sont malheureusement pas terminés et tout indique que la prochaine année sera, elle aussi, mouvementée. Cela dit, on choisit d'y voir des occasions de faire progresser et de consolider notre coopérative plutôt que de simples obstacles à surmonter.

Concrètement, grâce à la proactivité de la direction et du conseil d'administration, Coop Zone a su garder le cap cette année, adapter son offre et maintenir sa présence auprès de ses membres, tout en assurant une bonne stabilité dans ses opérations.

Je remercie la direction générale et toute l'équipe pour leur travail tout au long de l'année, ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur implication constante. Merci aussi à vous, membres de Coop Zone : votre appui et vos achats sont essentiels et ils permettent à la coopérative de continuer à jouer un rôle important au sein de la communauté universitaire de l'Université Laval et dans l'écosystème coopératif québécois.



Jean-Simon Ratté
Président du conseil d'administration

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la coopérative est majoritairement composé d'étudiants. De ce fait, il est bien positionné pour connaître les besoins des membres et pour répondre à leurs attentes. Poursuivant les valeurs et les principes coopératifs, les administrateurs agissent toujours dans l'intérêt des membres actuels et futurs.

Président



Jean-Simon Ratté
Président du conseil d'administration
Étudiant à la maîtrise en informatique

Étudiants de l'Université Laval



Emmanuel Blaise Tapon
Vice-président
Étudiant au Doctorat en
linguistique- Traductologie



Serigne Babacar Fall
Administrateur exécutif
Étudiant au Doctorat en
administration et politiques
de l'éducation



Khadim Mboup
Administrateur exécutif
Étudiant en Économie



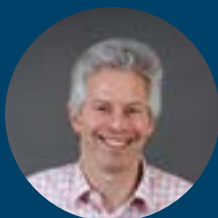
Ahmed Daouda Sarr
Administrateur
Étudiante au Doctorat en
ethnologie et patrimoine

Employée de l'Université Laval



Marie-Josée Roy
Administratrice
Directrice des services partagés
Rectorat-Vice-rectorat aux ressources humaines

Administrateurs externes



Pierre Lemay
Administrateur
Adjoint au vice-recteur
Rectorat-Vice-rectorat aux
affaires internationales et au
dév. durable



Fritelnor Marcadieu
Administrateur
Représentant AELIÉS



Éléonore Ferland
Administratrice
Vice-présidente aux finances
et au développement CADEUL



Raphaël Leclerc-Audet
Administrateur
Avocat

L'équipe Coop Zone

Merci à tous nos employé(e)s !

Alain Plante
Bansari Thakkar
Carole Prince
Clarisse Albert
Emma Martin
Enzo Pierron
Éric Fong Yam
Firmin Durel Ngangue Kameni
Florian Fanion
Frederic Pelletier
Geneviève Ricard
Hammel Brayan Tagakou Fogan
Isabelle Di Vita Rochette
Jean-Michel Renaud
Jeannine Dumont
Johan Bodin
Jonathan Scheibe
Kevin Voyer

Luiz Fernando Gomes De Castro
Mamadou Adama Diallo
Manon Talbot
Marie-Maude De Kinder
Michel Germain
Michèle Turmel
Mylène Leblay
Olivier Aldom
Pierre Pouliot
Sabrina Aiboud
Sarah-Fée Breton
Serge Thibodeau
Sonia Giroux
Stéphanie Rousseau
Vincent Desprès
Vincent Fournier
Zachari Lemay-Gaudreault



Votre Coop Zone

Notre nature coopérative : un atout important pour nos membres

Fondée à l'initiative d'étudiants en 1986 et officiellement constituée en 1987, Coop Zone est bien plus qu'un commerce de détail : c'est une coopérative de consommateurs dynamique, moderne et diversifiée. Fidèle aux principes coopératifs, elle incarne une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.

Son engagement envers la communauté se manifeste par des actions concrètes qui soutiennent le développement des activités étudiantes et renforcent le mouvement coopératif. Cette mission, portée par des valeurs fortes, distingue Coop Zone dans un environnement hautement concurrentiel, dominé par des entreprises privées axées sur le profit. À l'inverse, votre coopérative adopte une philosophie unique : mettre le profit au service de ses membres.

Coop Zone répond principalement aux besoins de la communauté universitaire du campus de l'Université Laval, tout en desservant également plusieurs écoles primaires et secondaires, des institutions collégiales et universitaires de la région de Québec, ainsi que le grand public.



Coop Zone en chiffres

33 917 911 \$

Ventes 2026

29 325

Membres actifs

4 401 235 \$

Fond de roulement 2026
(ACT-PCT)

4 056

Adhésions 2026 (Ajout)

441 530 \$

Rabais aux membre

161

Emplois à temps partiel

159 283

Transactions annuelles

40

Emplois réguliers

Nos secteurs d'activité

Informatique

Coop Zone possède un important secteur informatique à la fine pointe de la technologie dans ses deux principales succursales (Campus et Centre-ville). Au fil des ans, elle a acquis plusieurs certifications, mais aussi une expertise reconnue auprès de ses membres (particuliers, commerciaux et institutionnels). Nos spécialistes en informatique ont tous les outils pour bien conseiller et diriger les clients vers des produits adaptés à leurs besoins. Coop Zone est depuis plusieurs années un important revendeur Apple au Québec. Cet avantage concurrentiel nous permet d'offrir des prix avantageux à nos membres, en plus de remporter d'importants appels d'offres publics au cours des dernières années. En effet, les ventes informatiques institutionnelles, incluant le développement de nos clients commerciaux et les appels d'offres, ont bénéficié d'une augmentation considérable au fil des ans.

La force de l'équipe informatique ne se limite pas à l'équipe de vente. Notre équipe de technicien possède les qualifications et l'expertise pour supporter sous et hors garantie la presque totalité des marques et produits vendus en informatique à la coopérative. Ce service complet permet d'accompagner notre clientèle tout au long du cycle vie d'utilisation de leur matériel informatique. Notre équipe technique est devenue une référence dans la région de Québec.



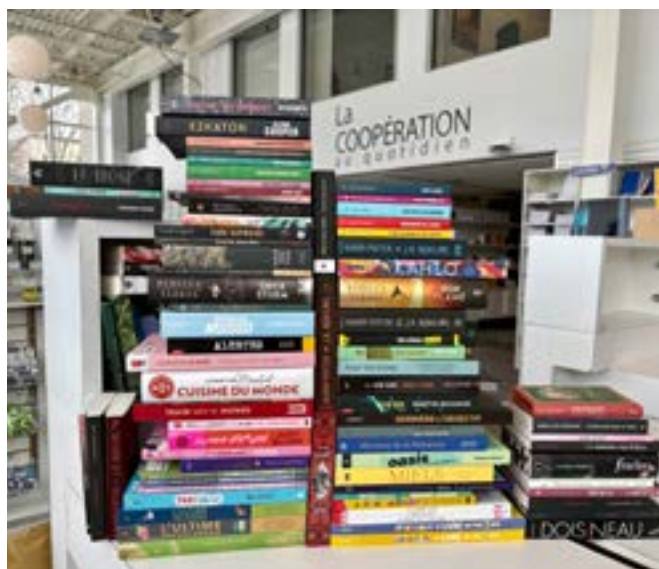
Matériel scolaire

Les étudiants de niveau primaire à universitaire peuvent compter sur Coop Zone pour leurs achats scolaires tout au long de l'année. Le département de matériel scolaire comporte tous les essentiels nécessaires pour la réussite. Nos membres peuvent se procurer leurs manuels scolaires en ligne et choisissent entre en faire la cueillette en magasin ou faire livrer leur commande à la maison.



Librairie

La Coop Zone est dédiée au développement et à la diffusion des outils du savoir avec une sélection de près de 20 000 titres. Elle est une importante librairie spécialisée dans le domaine scientifique et académique. Notre équipe de libraires conseille, mais peut aussi commander des livres plus rares pour les clients qui en font la demande. Le statut de librairie agréée confère à Coop Zone de nombreux avantages : salon des collectivités, suivi de commandes, commandes permanentes, service de commandes à l'étranger et de commandes spéciales.



Papeterie et cadeaux

À la Coop Zone, nous nous assurons que l'essentiel bureautique et scolaire soit toujours disponible et que les produits cadeaux suivent les tendances et les saisons.



Vêtements & matériel promotionnel

Coop Zone opère la Boutique Rouge et Or, qui fait la distribution des vêtements et objets promotionnels aux couleurs de l'Université Laval et du Rouge et Or. Elle conclut également des ententes de commercialisation de vêtements et d'objets promotionnels pour des institutions partenaires et la communauté universitaire.



Matériel d'artiste

La coopérative offre un large éventail de produits artistiques. L'expérience, l'expertise et l'implication de nos conseillers artistiques contribuent à notre solide réputation dans le domaine. Ceux-ci vous dirigeront dans votre processus de sélection de produits les mieux adaptés pour vos projets.





Les commandites

2025-2026

En tant que coopérative engagée, nous contribuons activement au dynamisme de notre communauté. Nous veillons à ce que les commandites octroyées génèrent des retombées positives pour Coop Zone, tout en soutenant des initiatives qui incarnent et respectent les valeurs et principes coopératifs.

Coop Zone demeure un partenaire fidèle, toujours prêt à appuyer les efforts de ses membres et à les accompagner dans la concrétisation de leurs projets.

- Club social de la Bibliothèque de l'Université Laval
- Gala Grand Maillet 2026
- Concours d'excellence en Relations industrielle 2026
- Semaine d'intégration AEFEUL
- Congrès Eau Terre Environnement (INRS) 2025
- Concours de la rentrée ORAMA
- 26e colloque en sciences et technologie des aliments
- PHARMASII AGEP
- 25e édition Journée carrière en pharmacie
- Maison des métiers d'art de Québec
- Les déserteuses - rallye Roses des Sables 2026
- 40e anniversaire du LOEX
- Reno-Jouets
- Midis de la Rentrée - département de littérature, théâtre et cinéma
- Jeux de sciences Politique
- Intégrations 2025 du baccalauréat en nutrition
- Law Games Canada 2026
- La Foire en art actuel de Québec
- Accueil des étudiants 2e et 3e cycles - FMED
- Activité de prévention et de sensibilisation pour les résidents
- Gala de Reconnaissance des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval

- Événement de résautage Vin et Fromage - Société canadienne des biomatériaux de Québec
- Jeux photoniques 2025
- Avocats sans frontière Canada
- Casino FEMSI
- Bouge ta vache
- Le Galien
- YWCA Québec
- Bibliothèque UL - campagne centraide
- PharmaAIDE 2026
- Défi dons art 2026
- FSA Fashion show 2026
- École d'Art Suzie Delisle
- Groupe aérospatial
- Gala des Os d'Or
- 30e gala de la relève en communication
- Exposition finissant baccalauréat enseignement en arts plastiques
- Mois multi 2026
- 17e édition du Colloque du Département de biologie de l'UL
- 9e édition All you can meet (Préambule communication)
- Vernissage «design ta science»
- Centre de recherche JEFAR
- Compétition de pitch - Entrepreneuriat ULaval
- Nadeshicon
- Soirée trivia et desserts - Comité Droit et Enjeux des minorités visibles
- Journée de la recherche de la Facultés des sciences sociales
- Exposition des finissants du bacc en arts visuels et médiatiques
- L'Université Féministe d'été 2026
- Ma thèse en 180 secondes
- Exposition des Finissants en Architecture 2026
- Gala du Répful
- National Model United Nations - ASNUUL
- Concours créatif agenda 26-27 (Saint-Charles-Garnier)
- Tournoi de golf ARUL
- Troupe corps étrangers (troupe de théâtre Faculté de médecine)

Regard sur la dernière année

Lancements de livres

Au cours de l'année, la Coop Zone a poursuivi son engagement envers la diffusion du savoir et la valorisation des auteurs d'ici en organisant plusieurs événements littéraires ouverts à la communauté universitaire.

Le 22 mai 2025, nous avons accueilli le lancement du livre *Vertiges du jeu : vers une éthique des jeux vidéo*, de Maxime Coulombe. Cette activité a permis aux participants de rencontrer l'auteur et d'échanger sur les enjeux éthiques liés aux jeux vidéo dans une atmosphère conviviale et accessible. L'événement, tenu en magasin dès 17 h, a suscité un bel intérêt et a contribué à renforcer notre rôle comme lieu de réflexion et de partage autour des pratiques culturelles contemporaines.



Le 17 mars 2026, la Coop Zone a également souligné la parution de *Notre dôme : la protection de la liberté académique au Québec*, de Chantal Pouliot. Les membres de la communauté ont été invités à découvrir l'ouvrage, rencontrer l'auteure et participer à des discussions enrichissantes portant sur la liberté académique. L'ambiance chaleureuse, accompagnée d'un service simple et convivial, a favorisé des échanges inspirants et une participation active.

Ces deux événements illustrent la volonté de la Coop Zone de demeurer un espace dynamique, engagé et accueillant, où les idées circulent et où les auteurs peuvent rencontrer leur public.

Merci aux auteurs de nous faire confiance !

Marché de Noël

Le 4 décembre 2025, la Coop Zone a présenté la première édition du Marché de Noël ULaval dans l'atrium Jean Guy Paquet du pavillon Alphonse Desjardins. L'événement, auparavant connu sous le nom de Marché de Noël écoresponsable, a été entièrement renouvelé afin d'offrir une expérience festive, inclusive et représentative de la communauté universitaire.

L'événement a connu une visibilité notable malgré le changement de nom de l'événement. La promotion multicanale (réseaux sociaux, affichage campus, infolettres, calendrier ULaval) a généré un engagement important, dont 130 réponses à l'événement Facebook, contribuant à un achalandage soutenu. L'ambiance a été enrichie par des chorales, des musiciens et un panier cadeau composé de produits des exposants, favorisant la participation au sondage de satisfaction. L'édition 2025 a réuni 28 kiosques prévus, incluant 12 associations étudiantes, 10 entreprises locales et 6 exposants indépendants.



Cette diversité a été largement appréciée et a contribué à la vitalité de l'événement. Les exposants ont exprimé une satisfaction élevée quant à l'organisation, à l'achalandage et à l'ambiance générale. Les visiteurs étaient majoritairement des étudiants (65%), ils ont principalement découvert l'événement par le bouche à oreille (30 %) et les réseaux sociaux (28 %). Parmi les répondants, 79 % ont effectué un achat, pour une dépense moyenne de 30 \$. L'ambiance musicale et la diversité des produits ont été les éléments les plus appréciés. Plusieurs exposants ont remis une portion de leurs ventes au Fonds de bourses pour les étudiants en situation de précarité, renforçant la portée sociale de l'événement.

Cette première édition du Marché de Noël ULaval sous la gouverne de la Coop Zone a été un succès notable. L'événement a su rassembler la communauté, offrir une vitrine aux associations étudiantes et aux entreprises locales, et créer une ambiance chaleureuse et festive. Les résultats obtenus confirment la pertinence de poursuivre et d'enrichir cette initiative.



Marché local ULaval

La 7e édition du Marché Local ULaval s'est déroulée chaque mercredi midi, du 10 septembre au 22 octobre 2025, près du pavillon Desjardins. L'événement a poursuivi sa mission de valoriser la consommation locale et de soutenir les entreprises régionales ainsi que les comités étudiants producteurs. L'édition 2025 a connu une hausse notable de fréquentation, soutenue par une stratégie d'animation efficace (dons alimentaires hebdomadaires, collaboration avec Mon Équilibre UL). Au total, 118 sondages de satisfaction ont été complétés, soit plus du double de l'édition précédente, confirmant l'intérêt croissant de la communauté universitaire.

Le marché a accueilli 20 entreprises et comités étudiants, avec un maximum de 14 kiosques par marché. La diversité des produits alimentaires et artisanaux a été particulièrement appréciée, et plusieurs nouveaux exposants se sont ajoutés cette année. Les exposants, majoritairement liés à l'Université Laval, ont exprimé une forte satisfaction et souhaitent revenir. La clientèle était composée de 66 % d'étudiants et 25 % d'employés UL, avec un âge moyen de 31 ans. Les visiteurs ont découvert l'événement principalement par la publicité institutionnelle (35 %) et les réseaux sociaux (33 %), démontrant l'efficacité des efforts de communication.



La collaboration avec Service Campus a permis un montage efficace des installations chaque semaine. L'ajout de tentes, foyers au propane et d'un marché final à l'intérieur a contribué à une ambiance chaleureuse malgré les températures d'octobre. La promotion a été bonifiée grâce aux réseaux sociaux de l'Université Laval, à la création d'une nouvelle page Instagram et à des publications récurrentes annonçant les exposants. La page Facebook du marché a gagné 200 nouveaux abonnés, renforçant sa portée.



Points saillants

- Hausse du nombre de kiosques et de la diversité des produits.
- Dons alimentaires hebdomadaires, très efficaces pour attirer les visiteurs.
- Collaboration accrue avec Mon Équilibre UL et Service Campus.
- Amélioration significative de la visibilité sur les réseaux sociaux.
- Ambiance chaleureuse, notamment lors du marché final à l'intérieur.

La 7e édition du Marché Local ULaval a été un succès marqué par une forte participation, une offre diversifiée et une mobilisation accrue des partenaires. L'événement continue de jouer un rôle important dans la promotion de la consommation locale et dans le dynamisme de la vie universitaire.







Mot du directeur général

Très chers membres,

L'exercice financier 2025-2026 marque un tournant important dans l'histoire de notre coopérative. Les défis majeurs que nous avons traversés au cours de la dernière année sont désormais derrière nous. Bien qu'ils aient mis notre coopérative à rude épreuve, ils nous ont surtout permis de mieux comprendre nos forces, d'identifier nos vulnérabilités et de poser les bases d'une organisation plus solide et mieux préparée pour l'avenir.

Une coopérative se distingue par sa capacité à relever les défis en s'appuyant sur la force du collectif. Cette année, nous avons pu constater à quel point cette réalité demeure au cœur de notre succès. Grâce à la mobilisation de nos employés, à l'engagement de notre conseil d'administration, à la confiance de nos partenaires institutionnels et à votre fidélité en tant que membres, nous avons poursuivi avec détermination le travail de redressement et de transformation amorcé l'an dernier.

Au cours de la dernière année, nous avons modernisé plusieurs de nos outils, simplifié nos façons de faire et entrepris une révision approfondie de nos processus afin de rendre notre organisation plus agile, plus efficiente et mieux adaptée aux réalités actuelles du commerce de détail. Ces actions constituent la première étape d'un chantier de transformation appelé à se poursuivre au cours des prochaines années. En misant sur l'innovation, les technologies et l'intelligence collective de nos équipes, nous continuerons à faire évoluer notre coopérative afin de mieux répondre aux besoins de nos membres et de notre communauté.

Cette mobilisation se reflète également dans nos résultats financiers. Après avoir enregistré un déficit opérationnel de plus de 400 000 \$ avant impôts, intérêts et amortissement lors de l'exercice précédent, nous sommes parvenus à réduire cet écart à près de 10 000 \$. Ce progrès remarquable est le résultat d'efforts concertés à tous les niveaux de l'organisation. Ensemble, nous avons revu nos méthodes de travail, simplifié nos opérations et optimisé notre structure organisationnelle. Au-delà des chiffres, cette amélioration témoigne de la capacité de notre coopérative à s'adapter, à se mobiliser et à transformer les défis en occasions de progrès.

Nous demeurons toutefois conscients des défis qui nous attendent. Le contexte économique continue d'être marqué par l'incertitude, le ralentissement de la croissance et les pressions croissantes exercées à la fois sur le pouvoir d'achat de nos membres et sur les coûts d'exploitation des organisations. Dans cet environnement exigeant, nous poursuivrons une gestion rigoureuse de nos ressources tout en continuant d'investir dans l'amélioration de l'expérience membre, l'innovation et l'efficacité opérationnelle.

Notre vision pour les prochaines années est claire : transformer notre coopérative afin de la rendre plus performante, plus agile et plus durable, en maîtrisant nos coûts, en simplifiant nos opérations et en poursuivant la modernisation de nos outils et de nos processus.

Cette transformation nous permettra de relever les défis économiques à venir, de consolider notre équilibre financier et d'assurer la pérennité de notre coopérative au bénéfice des générations actuelles et futures de membres.

Je tiens à remercier sincèrement notre conseil d'administration pour sa confiance, sa vision et son soutien constant. Ma reconnaissance va également à l'ensemble des membres du personnel, dont le professionnalisme, la passion et l'esprit d'équipe ont joué un rôle essentiel dans cette période charnière.

Enfin, merci à chacun de nos membres pour votre confiance et votre attachement à notre projet collectif. C'est grâce à votre soutien que notre coopérative continue d'évoluer et d'avoir un impact positif dans sa communauté.

Ensemble, nous avons traversé les défis. Ensemble, nous avons grandi. Et ensemble, nous construisons une Coop Zone plus forte, plus agile et résolument tournée vers l'avenir.



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Éric Fong
Directeur général
Coop Zone



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Coopérative de l'Université Laval

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Coopérative de l'Université Laval (l'« entité »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2026, et les états des résultats, de la réserve, du surplus d'apport et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mai 2026, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives (Québec).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider l'entité à répondre aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives (Québec). En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives (Québec), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Coopérative de l'Université Laval

Résultats

Exercice terminé le 31 mai 2026

	2026	2025
PRODUITS (Note 14)	33 917 911	33 302 335
COÛT DES PRODUITS VENDUS	29 669 470	29 219 116
BÉNÉFICE BRUT	4 248 441	4 083 219
FRAIS D'EXPLOITATION (Note 14)		
Frais de vente	2 672 603	2 875 018
Frais d'opérations (avant amortissement)	1 436 928 ¹	1 482 170 ²
Frais financiers	164 643	156 022
Revenus accessoires	(15 502)	(12 761)
	4 563 964	4 500 449
BÉNÉFICE AVANT AMORTISSEMENT ET IMPÔTS	(10 231)	(417 230)
Amortissement	305 292 ¹	311 084 ²
DÉFICIT AVANT IMPÔTS	(315 523)	(728 314)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
Futurs	(37 984)	(88 959)
DÉFICIT	(277 539) \$	(639 355)\$

1 = 1 742 220 \$

2 = 1 793 254 \$

Coopérative de l'Université Laval

Surplus d'apport

Exercice terminé le 31 mai 2026

	2026	2025
SOLDE AU DÉBUT	2 450 836 \$	2 369 233 \$
Transfert de parts sociales	71 941	81 603
SOLDE À LA FIN	2 522 777 \$	2 450 836 \$

Coopérative de l'Université Laval

Réserve

Exercice terminé le 31 mai 2026

	2026	2025
SOLDE AU DÉBUT	3 167 842 \$	3 807 197 \$
Déficit	(277 539)	(639 355)
SOLDE À LA FIN	2 890 303 \$	3 167 842 \$

Coopérative de l'Université Laval

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai 2026

	2026	2025
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Déficit	(277 539) \$	(639 355) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement	305 292	311 084
Impôts futurs	(37 984)	(88 959)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	499
	(10 231)	(416 731)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation (Note 15)	290 708	(623 669)
	280 477	(1 040 400)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 862)	(86 506)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	220
Acquisition d'actifs incorporels	(105 900)	(107 705)
	(121 762)	(193 991)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de parts sociales	40 560	44 071
Rachat de parts sociales	(142)	(70)
	40 418	44 001
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	199 133	(1 190 390)
ENCAISSE AU DÉBUT	918 552	2 108 942
ENCAISSE À LA FIN	1 117 685 \$	918 552 \$

Coopérative de l'Université Laval

Bilan

Au 31 mai 2026

	2026	2025
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 117 685 \$	918 552 \$
Débiteurs (Note 3)	1 164 979	3 617 348
Stocks (Note 4)	3 676 942	4 118 116
Frais payés d'avance	183 522	174 886
	6 143 128	8 828 902
Actif à long terme		
Placements (Note 5)	8 438	8 438
Immobilisations corporelles (Note 6)	297 232	359 034
Actifs incorporels (Note 7)	867 138	988 866
Impôts futurs (Note 10)	146 296	108 312
	7 462 232	10 293 552
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 9)	1 741 893 \$	4 336 092 \$
AVOIR		
Avoir des membres		
Capital social (Note 12)	307 259	338 782
Avoir de la coopérative		
Surplus d'apport	2 522 777	2 450 836
Réserve	2 890 303	3 167 842
	5 413 080	5 618 678
	5 720 339	5 957 460
	7 462 232 \$	10 293 552 \$

Pour le conseil d'administration,



administrateur Emmanuel Blaise Tappin administrateur

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Coopérative de l'Université Laval

Notes afférentes aux états financiers

31 mai 2026

1. Statut et nature des activités

L'entité, issue d'une fusion le 30 octobre 1996, est régie par la Loi sur les coopératives. Elle exploite un service de librairie ainsi qu'un magasin de matériel informatique à Québec.

2. Principales méthodes comptables

L'entité applique les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives (Québec).

Présentation des états financiers

Les états financiers sont dressés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, à l'exception des pratiques comptables particulières suivantes découlant des exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives (Québec) : a) les excédents de l'exercice sont imputés à la réserve de l'exercice subséquent; b) la répartition des excédents étant décidée à l'assemblée générale annuelle des membres tenue après la fin de l'exercice, ceux-ci sont établis sans tenir compte des ristournes et des impôts sur le revenu qui sont imputés à la réserve de l'exercice subséquent.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations importantes comprennent l'évaluation des éléments suivants : la valeur de réalisation des stocks, la durée de vie aux fins du calcul de l'amortissement et la valeur recouvrable nette des éléments d'actifs, les taux utilisés pour le calcul des impôts futurs et la probabilité de réalisation des pertes reportées constatées à titre des actifs d'impôts futurs. Il est de l'avis de la direction qu'au moment de la préparation des états financiers, les estimations utilisées reflètent adéquatement la situation de l'entité.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les biens ont quitté les magasins ou ont été livrés chez le client selon l'entente, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'entité qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'entité dans l'opération.

Évaluation ultérieure

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs autres que les taxes de vente.

Les placements en actions d'une société privée sont comptabilisés au coût.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts comprennent le coût d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. L'entité calcule la valeur nette de réalisation estimative en déduisant du montant auquel elle estime pouvoir vendre les stocks les coûts estimatifs nécessaires pour procéder à la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

Améliorations locatives	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage	Dégressif	10%
Mobilier de bureau et matériel informatique	Dégressif	20 et 30%
Matériel roulant	Dégressif	30%

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Logiciels	30 %
Site Web transactionnel	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

L'entité utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

3. Débiteurs

	2026	2025
Comptes clients	997 165 \$	3 335 959 \$
Retour de marchandises	167 814	235 610
Taxes de vente	-	45 779
	1 164 979 \$	3 617 348 \$

4. Stocks

	2026	2025
Livres, manuels scolaires et notes de cours	1 544 879 \$	2 179 894 \$
Matériel informatique et logiciels	1 123 085	1 141 126
Papeterie, matériel promotionnel et matériel d'art	1 008 978	797 096
	3 676 942 \$	4 118 116 \$

5. Placements

	2026	2025
343 actions ordinaires de catégorie A de Novexco	8 438 \$	8 438 \$

6. Immobilisations corporelles

			2026	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	2 055 115 \$	2 051 084 \$	4 031 \$	9 035 \$
Matériel et outillage	878 108	693 140	184 968	197 860
Mobilier de bureau et matériel informatique	550 747	474 014	76 733	107 139
Matériel roulant	45 000	13 500	31 500	45 000
	3 528 970 \$	3 231 738 \$	297 232 \$	359 034 \$

7. Actifs incorporels

	2026	2025
Logiciels	95 984 \$	108 646 \$
Site Web transactionnel	771 154	880 220
	867 138 \$	988 866 \$

8. Emprunts bancaires

L'entité dispose d'un emprunt bancaire auprès de Desjardins, au taux de base plus 0,25 %, pour un montant autorisé de 1 500 000 \$, renouvelable en novembre 2026 et garanti par une hypothèque mobilière sur les stocks et les comptes clients.

L'entité dispose d'un emprunt bancaire en dollars américains auprès de Desjardins, au taux de base plus 8 %, pour un montant autorisé de 100 000 \$, renouvelable en novembre 2026 et garanti par une hypothèque mobilière sur les stocks et les comptes clients.

9. Crédoiteurs

	2026	2025
Fournisseur et frais courus	1 040 707 \$	3 650 084 \$
Dépôts de clients	593 644	599 950
Salaires et vacances à payer	80 340	81 295
Taxes de vente	22 792	-
Autres sommes à verser	4 410	4 763
	1 741 893 \$	4 336 092 \$

10. Impôts futurs

Le montant des impôts futurs attribuables à chaque type d'écart temporaire, de pertes fiscales inutilisées et de réductions d'impôts inutilisées se détaille comme suit :

	2026	2025
Immobilisations corporelles	(23 240) \$	(27 026) \$
Actifs incorporels	(105 791)	(120 642)
Pertes fiscales inutilisées	275 327	255 980
	146 296 \$	108 312 \$

11. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'entité en vertu de baux totalisent 1 479 010 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2027	635 782 \$
2028	210 296 \$
2029	210 296 \$
2030	210 296 \$
2031	196 363 \$
Subséquent	15 977 \$

12. Capital social

Le capital social est composé de parts sociales. Chaque membre doit souscrire à un minimum d'une part sociale d'un montant de 10 \$.

	2026	2025
29 325 parts sociales (32 494 en 2025)	307 259 \$	338 782 \$

Au cours de l'exercice, l'entité a émis 4 056 parts sociales en contrepartie de 40 560 \$ en espèces.

Au cours de l'exercice, l'entité a transféré au surplus d'apport 7 210 parts sociales d'une valeur comptable de 71 941 \$. En vertu d'un règlement de l'entité, les membres ayant quitté l'établissement d'enseignement et n'ayant pas réclamé le remboursement de leurs parts sociales dans l'année qui suit leur départ sont présumés en avoir fait don à l'entité.

Au cours de l'exercice, l'entité a racheté 15 parts sociales en contrepartie de 142 \$ en espèces.

13. Ventes aux membres

Au cours de l'exercice, 61 % (63 % en 2025) des ventes totales de l'entité ont été effectuées auprès de ses membres.

14. Information sur les résultats

	2026	2025
Éléments inclus dans les produits		
Manuel et librairie	7 309 935 \$	8 016 784 \$
Papeterie et notes de cours	1 090 508	1 625 941
Matériel promotionnel et art	2 307 995	2 180 521
Informatique et logiciel	22 586 141	20 985 744
Autres	623 332	493 345
	33 917 911 \$	33 302 335 \$
Éléments inclus dans les ventes de manuel et librairie		
Vente de livres aux institutions	1 655 224 \$	1 931 251 \$
Ventes de livres aux particuliers	4 984 161	4 636 110
Ventes de livres aux succursale	670 550	1 449 423
	7 309 935 \$	8 016 784 \$

Éléments inclus dans les frais d'opérations		
Amortissement des immobilisations corporelles	77 664 \$	61 103 \$
Amortissement des actifs incorporels	227 628	249 981
	305 292 \$	311 084 \$
Éléments inclus dans les revenus accessoires		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	499 \$

15. Variations nettes des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation

	2025	2024
Débiteurs	2 452 369 \$	(2 445 996) \$
Stocks	441 174	(823 854)
Frais payés d'avance	(8 636)	(55 222)
Créditeurs	(2 594 199)	2 701 403
	290 708 \$	(623 669) \$

16. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'entité est exposée au 31 mai 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs autres que les taxes de vente. Environ 46 % (32 % en 2025) du total des comptes clients est à recevoir de deux clients (deux clients en 2025). Ces clients respectent les politiques de crédit qui leur sont accordées.

Risque de liquidité

L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs autres que les taxes de vente.

Assurances

2025-2026

Relevé d'assurance en vigueur
le 31 mai 2026

Biens de toutes descriptions	6 915 600 \$
Période de pointe	8 644 500 \$
Assurance perte de profit perte réelle subie Détournement (tous les emplacements)	50 000 \$
Contrefaçon préjudiciable aux déposants	25 000 \$
Contrefaçon de mandats d'argent ou de billets de banque	25 000 \$
Responsabilité civile générale	5 000 000 \$
Responsabilité locative	3 000 000 \$
Biens en cours de transport autrement que par avion ou colis postal	30 000 \$
Bien se trouvant hors des lieux	100 000 \$
Assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants	2 000 000 \$
Assurance cyberrisque	1 000 000 \$

Nos succursales

Coop Zone Campus

Université Laval | Pavillon Maurice-Pollack
2305, rue de l'Université, local 1100
(Québec) QC G1V 0B4

Coop Zone Centre-ville

Édifice Beenox
305, boulevard Charest Est
(Québec) QC G1K 3H3

Coop Zone Vandry

Université Laval | Pavillon Ferdinand-Vandry
1500, avenue de la Médecine, local 1625
(Québec) QC G1V 0A6

La Boutique Rouge et Or - Université Laval

Pavillon de l'Éducation physique et des sports
2300, rue de la Terrasse
(Québec) QC G1V 0A6

coopzone